# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



according to WHMIS 2015 and ANSI Z400.1-2010

WEICON WR Epoxy Hardener

### Section 1. Identification

Identificateur de produit : WEICON WR Epoxy Hardener

Code du produit : 103002

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Durcisseur pour résines.

Données relatives au

fournisseur

: WEICON GmbH & Co. KG Königsberger Str. 255

48157 Münster Germany

Phone: +49 251 93220 Fax: +49(0)251 / 9322 - 244 Internet: www.weicon.de

Adresse courriel de la personne responsable de

cette FDS

: msds@weicon.de

#### **Contact national**

WEICON Canada Inc. 20 Steckle Place, Unit 20 Kitchener, Ontario N2E 2C3, CA

www.weicon.ca

E-mail: info@weicon.ca Telephone: +1-519-896-5252 Telefax: +1-519-896-5254

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence : +1 866 928 0789 (24h - Toll free)

TRANSPORT EMERGENCY CONTACT:+1 866 928 0789 ((24h - Toll free)

## Section 2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4 TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4 CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement

Mentions de danger

: Danger

: H302 + H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 1/13

## Section 2. Identification des dangers

**Prévention** : P280 - Porter des gants de protection, des vêtements et équipement de protection des yeux ou du visage.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P261 - Ne pas respirer les vapeurs.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P264 - Se laver soigneusement après manipulation.

Intervention : P304 + P340, P310 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur

et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler

immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P301 + P310, P330, P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. P303 + P361 + P353, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à

l'eau.

P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P305 + P351 + P338, P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage** : P405 - Garder sous clef.

Élimination : P501 - Éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur.

## Section 3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients  penzyl alcohol	% <b>(p/p)</b> ≥30 - ≤60	<b>Numéro CAS</b> 100-51-6
3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine	≥30 - ≤60	2855-13-2
3,3,5-trimethylhexylenediamine	≥10 - ≤30	25513-64-8
4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with m-phenylenebis(methylamine) and trimethylhexane-1,6-diamine	≥10 - ≤30	161278-24-6
Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phénol	≥1 - ≤5	9003-36-5
m–Xylène a, a'–diamine	≥1 - ≤5	1477-55-0

Les plages de concentration indiquées ci-dessus pour les ingrédients dangereux sont des plages prescrites. Les concentrations réelles ou les plages de concentration réelles sont retenues en tant que secret industriel.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

### Section 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux :

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 2/13 précédente

### Section 4. Premiers soins

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

#### Contact avec la peau

Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver abondamment à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. En cas de plaintes ou de symptômes, éviter toute exposition ultérieure. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

#### Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

: Provoque de graves lésions des yeux. Contact avec les yeux

Inhalation : Nocif par inhalation.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

#### Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec la peau

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

#### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes Note au médecin traitant

peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une

surveillance médicale pendant 48 heures.

: Pas de traitement particulier. Traitements particuliers

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version: 2.01 3/13

### Section 4. Premiers soins

Protection des sauveteurs : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupconne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## Section 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

#### Moyens d'extinction

**Agents extincteurs** appropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

**Agents extincteurs** inappropriés

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Produit de décomposition thermique dangereux

: Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

**Précautions** environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 4/13 précédente

## Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## Section 7. Manutention et stockage

#### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

#### Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Les personnes ayant des antécédents de sensibilisation cutanée ne doivent pas intervenir dans les processus utilisant ce produit. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

## Conseils sur l'hygiène générale au travail

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter également la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
penzyl alcohol	OARS WEEL (États-Unis, 1/2021). TWA: 10 ppm 8 heures.
m–Xylène a, a'–diamine	CA Alberta Provincial (Canada, 6/2018).  Absorbé par la peau.  C: 0.1 mg/m³  CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2021). Absorbé par la peau.  C: 0.1 mg/m³  CA Ontario Provincial (Canada, 6/2019).  Absorbé par la peau.  Ceiling Limit: 0.1 mg/m³  CA Québec Provincial (Canada, 6/2021).  Absorbé par la peau.  VECD: 0.1 mg/m³ 15 minutes.  CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). Absorbé par la peau.  CEIL: 0.1 mg/m³

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 5/13 précédente

## Section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Contrôles d'ingénierie appropriés

: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

## Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

#### Mesures de protection individuelle

#### Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

#### Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

#### Protection de la peau

#### Protection des mains

: Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Recommandé: 1 à 4 heures (temps de protection): caoutchouc nitrile; 4 à 8 heures (temps de protection): Viton®/caoutchouc butyle

#### Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

## Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

#### Protection respiratoire

En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants. Recommandé : filtre contre les vapeurs organiques (type AX) et les particules

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

#### **Apparence**

État physique: Liquide.Couleur: Jaunâtre.Odeur: Caractéristique.Seuil olfactif: Non disponible.

**pH** : 7à9

Point de fusion et point de

congélation

: Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 6/13

WEICON WR Epoxy Hardener

## Section 9. Propriétés physiques et chimiques

: Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

d'ébullition Point d'éclair

: Vase clos: >100°C (>212°F)

Point d'inflammation : >380°C (>716°F) Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité : Non disponible. Limite supérieure/inférieure : Seuil minimal: 1.3%

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Seuil maximal: 13%

: 0.01 kPa (0.075006 mm Hg) Tension de vapeur

Densité de vapeur relative : Non disponible. Densité relative : Non disponible.

Densité : 1 g/cm<sup>3</sup> Solubilité

Non disponible.

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Miscible avec l'eau : Non.

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'auto-

inflammation

: Non applicable.

Température de

décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Dynamique: 15000 mPa·s (15000 cP)

Temps d'écoulement

(ISO 2431)

: Non disponible.

Caractéristiques des particules

Taille médiane des

particules

: Non applicable.

#### Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version: 2.01 7/13

## Section 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
<mark>b</mark> enzyl alcohol	DL50 Cutané	Lapin	2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	1360 mg/kg	-
	DL50 Orale	Souris	1360 mg/kg	-
	DL50 Orale	Lapin	1040 mg/kg	-
	DL50 Orale	Lapin	1040 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1.5 mL/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1230 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1660 mg/kg	-

#### Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Ørale	718.38 mg/kg
Inhalation (poussières et brouillards)	3.08 mg/l

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
<mark>⊮</mark> enzyl alcohol	Peau - Léger irritant	Homme	-	48 heures 16 mg	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon	-	100 %	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 mg	-

#### **Sensibilisation**

Non disponible.

#### **Mutagénicité**

Non disponible.

#### Cancérogénicité

Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

#### <u>Tératogénicité</u>

Non disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

#### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

#### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 8/13 précédente

## Section 11. Données toxicologiques

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

**Inhalation**: Nocif par inhalation.

Contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Ingestion**: Nocif en cas d'ingestion.

#### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

#### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats** : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

**Effets immédiats**: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

#### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Généralités : Une fois sensibilisé, une vive réaction allergique peut éventuellement se déclencher

lors d'une exposition ultérieure à de très faibles niveaux.

Cancérogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le : Aucun effet important ou danger critique connu.

développement

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 9/13 précédente

## Section 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
WEICON WR Epoxy Hardener	718.4	N/A	N/A	N/A	3.1
benzyl alcohol	500	N/A	N/A	N/A	1.5
3-aminomethyl-3,5,5-trimethylcyclohexylamine	1030	N/A	N/A	N/A	N/A
3,3,5-trimethylhexylenediamine	500	N/A	N/A	N/A	N/A
m–Xylène a, a'–diamine	500	N/A	N/A	N/A	1.5

## Section 12. Données écologiques

#### **Toxicité**

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
enzyl alcohol	Aiguë CL50 10000 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 15000 μg/l Eau de mer	Poisson - Menidia beryllina	96 heures
	Aiguë CL50 460000 μg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures

#### Persistance et dégradation

Non disponible.

#### Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
<mark></mark>	0.87	-	faible
3-aminomethyl-	0.99	-	faible
3,5,5-trimethylcyclohexylamine			
3,3,5-trimethylhexylenediamine	-0.3	-	faible
Formaldéhyde polymérisé	2.7	-	faible
avec le (chlorométhyl)			
oxirane et le phénol			
m–Xylène a, a'–diamine	0.18	2.69	faible

#### Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Date d'édition/Date de révision: 10/19/2022Date de publication précédente: 9/16/2021Version : 2.0110/13

### Section 13. Données sur l'élimination

#### Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## Section 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
Numéro ONU	UN2735	UN2735	UN2735	UN2735
Désignation officielle de transport de l'ONU	AMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (isophoronediamine)	Amines, liquid, corrosive, n.o.s. (isophoronediamine)	AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (isophoronediamine)	Amines liquides corrosives, n.s.a. (isophoronediamine)
Classe de danger relative au transport	8	8 CORNORIE	8	8
Groupe d'emballage	III	III	III	III
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

#### **Autres informations**

Classification pour le TMD

 Produit classé conformément aux sections suivantes de Transport des marchandises dangereuses Règlements. 2.40-2.42 (Classe 8).
 <u>Limite pour explosifs et indice des quantités limitées</u> 5
 <u>Indice de véhicule routier ou ferroviaire de passagers</u> 5

Dispositions particulières 16

Classification pour le DOT

: Quantité limitée Oui.

<u>Instructions de conditionnement</u> Exceptions: 154. Non vrac: 203. Vrac: 241. <u>Limitation de quantité</u> Voie aérienne [aéronef de passagers]/ferroviaire: 5 L.

Avion cargo: 60 L.

**Dispositions particulières** IB3, T7, TP1, TP28

**IMDG** : <u>Urgences</u> F-A, S-B

Dispositions particulières 223, 274

IATA : Limitation de quantité Avion-passagers et avion-cargo: 5 L. Directives du

conditionnement 852. Avion-cargo uniquement: 60 L. Directives du

conditionnement 856. Quantités limitées - Avion-passagers: 1 L. Directives du

conditionnement Y841.

Dispositions particulières A3, A803

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 11/13 précédente

WEICON WR Epoxy Hardener

## Section 14. Informations relatives au transport

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO : Non disponible.

### Section 15. Informations sur la réglementation

#### **Listes canadiennes**

**INRP** canadien : Aucun des composants n'est répertorié. Substances toxiques au : Aucun des composants n'est répertorié. sens de la LCPE (Loi

canadienne sur la protection de l'environnement)

#### Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques des tableaux I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur le consentement préalable donné en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de la CEE-ONU relatif aux POP et aux métaux lourds

Non inscrit.

#### Liste d'inventaire

Australie : Indéterminé. Canada : Indéterminé. Chine : Indéterminé.

Union économique eurasiatique

: Inventaire de la Fédération russe: Tous les composants sont répertoriés ou

exclus.

: Inventaire du Japon (CSCL): Indéterminé. Japon

Inventaire japonais (ISHL): Indéterminé.

Nouvelle-Zélande : Indéterminé. **Philippines** : Indéterminé. République de Corée : Indéterminé. Taïwan : Indéterminé. Thaïlande : Indéterminé. **Turquie** : Indéterminé. États-Unis : Indéterminé. Viêt-Nam : Indéterminé.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version: 2.01 12/13

## **Section 16. Autres informations**

#### **Historique**

Date d'impression : 12/23/2022 Date d'édition/Date de : 10/19/2022

révision

Date de publication

précédente

: 9/16/2021

Version : 2.01

**Légende des abréviations** : ETA = Estimation de la toxicité aiguë

FBC = Facteur de bioconcentration

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits

chimiques

RPD = Règlement sur les produits dangereux IATA = Association international du transport aérien

CVI = conteneurs en vrac intermédiaires

code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses

LogKoe = coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution

maritime)

N/A = Non disponible

SGG = Groupe de séparation

NU = Nations Unies

#### Procédure utilisée pour préparer la classification

Classification	Justification
TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4	Méthode de calcul
TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4	Méthode de calcul
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A	Méthode de calcul
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1	Méthode de calcul
SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1A	Méthode de calcul

**Références** : Non disponible.

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision : 10/19/2022 Date de publication : 9/16/2021 Version : 2.01 13/13